

## **Le développement économique à Croissy**

Soutenir le Développement Économique local

Avec une offre complète de services, de commerces et d'infrastructures – éléments indispensables pour retenir les investisseurs -, Croissy a su capitaliser les atouts de son territoire et anticiper les difficultés pour ainsi favoriser et développer un cadre propice au développement économique.

Avant de devenir le Vice-président de la CASGBS en charge de la politique de l'Habitat et du Logement, Jean-Roger Davin a été élu Vice-président responsable du Développement Économique de 2005 à 2015. Avec la volonté de dynamiser et de créer des zones d'activités, Jean-Roger Davin a notamment accompagné des projets comme la création de la zone d'activités, Les Trembleaux, à Sartrouville ou encore celle de l'Espace Claude Monet à Croissy. Avec ces deux "casquettes", le maire de Croissy fait le point sur le développement économique local.

### **Accompagner l'intercommunalité**

« Lorsque le Développement Économique est devenue une compétence obligatoire transférée à l'intercommunalité, j'ai choisi de basculer l'intégralité des zones d'activités de Croissy à l'agglomération de manière à augmenter le coefficient d'intégration fiscale (CIF) et ainsi de permettre une augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement. C'était aussi une façon d'afficher ma volonté de mettre en commun les ressources fiscales de la commune. Aujourd'hui, Croissy est un partenaire et un acteur qui accompagne la CASGBS dans ses missions de développement économique. »

### **Renforcer les réseaux et les partenariats**

« Il est important de tisser des liens avec des partenaires de réseaux, comme le Groupement des Entreprises des Boucle de Seine (GEBS) ou le medef78 entre autres. Avec les baisses de dotations, le privé et le public ont des intérêts communs dans le développement d'un territoire. Prendre des initiatives "public-privé", mettre en place des événements et organiser des rencontres autour de l'entrepreneuriat sont des objectifs à court terme. D'ailleurs, nous avons déjà commencé avec Chanorier qui accueille le siège social d'une société privée, Épicure, dans le cadre d'un marché public.

[Chanorier](#) est également un lieu d'accueil pour les entreprises qui désirent mener des séminaires d'affaires. Ensuite, je souhaite maintenir une activité économique forte sur Croissy et développer des établissements pouvant accueillir des entreprises de nouvelles technologies ou des pôles de recherche et d'enseignement. »

### **Protéger le commerce de proximité**

« Le commerce, l'artisanat et les marchés restent la compétence des communes. Maintenir une offre commerciale de proximité et faire du centre-ville un centre vivant est une priorité ! Chaque construction s'est vu imposer l'intégration de commerces en rez-de-chaussée et je suis fier de pouvoir dire qu'il n'y a pas de commerce vide dans le centre-ville de Croissy. La difficulté aujourd'hui est de pouvoir faire venir des commerces nouveaux, faute à des baux commerciaux élevés. Je suis également favorable au développement de grande zone commerciale si celui-ci ne se fait pas au détriment des commerces et des services de proximité. »

### **Développer l'activité touristique et culturelle**

« L'activité touristique portée par l'Office de Tourisme Intercommunal, est une part importante de l'activité économique de notre territoire qu'il ne faut pas négliger. Nous restons convaincus que cette activité ne doit pas se faire uniquement à travers l'impressionnisme mais qu'elle doit être complétée par des événements culturels et ludiques à destination des enfants et de leurs parents. Chanorier s'inscrit déjà pleinement dans cette logique avec une identité marquée par le patrimoine, le tourisme et la culture. »

### **Assurer une qualité d'accueil**

« L'un des fers de lance de l'ancienne agglomération était de créer des emplois, maintenir le cadre de vie et réduire les migrations pendulaires. Cet axe de développement que je soutiens, ne peut être conçu sans une situation forte des réseaux de transports et d'une politique de logement active, privé comme public.

Et Croissy ne fait pas exception à la règle et nous avons favorisons le développement de l'ensemble des facteurs d'attractivité des entreprises. En exemple, la Commune a réservé des places à la crèche La Maison Perchée pour les salariés d'entreprises privées. Et n'oublions pas la présence de la British School of Paris

qui accueillent 54 nationalités différentes et offre la possibilité aux expatriés et aux entreprises étrangères de scolariser leurs enfants. »

## Accroître l'efficacité des transports

« Les élus de Croissy ont été très actifs pour obtenir l'arrêt systématique du RER A à la station de Chatou-Croissy. Et depuis décembre, cela a été acté ! Transdev île-de-France et île-de-France Mobilités (anciennement STIF) ont également donné leur accord pour renforcer le réseau de bus sur le territoire et notamment pour le prolongement de la ligne de bus du chemin de Ronde qui s'étend désormais jusqu'aux nouvelles constructions. L'ensemble a été pensé pour que zones d'habitations, d'activités et la gare RER soient efficacement reliées. »



### 3 questions à Arnaud de Bourrousse et Pierre-François Viard,

**Vice-présidents de la CASGBS en charge du Développement Économique de la boucle est et ouest**

#### Pouvez-vous faire le point sur les missions du service Développement Économique ?

**Pierre-François Viard** : depuis la loi NOTRe\*, le Développement Économique est devenu une compétence obligatoire, transférée aux agglomérations. La fiscalité générée par les entreprises est désormais perçue par l'intercommunalité et les communes reçoivent deux types de versements : l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire.

Depuis la fusion des agglomérations, notre première mission est de dresser un bilan de l'existant, d'identifier les zones prioritaires et de repenser certaines zones vieillissantes. Nous renforçons également notre travail de coordination avec le Conseil Régional qui est un partenaire incontournable.

**Arnaud de Bourrousse** : l'exercice de la compétence Développement Économique engage la Communauté d'Agglomération à développer une dynamique économique cohérente et adaptée pour l'ensemble du territoire de la CASGBS, composée de villes aux caractéristiques différentes.

Notre intervention est ainsi axée sur la gestion et l'animation des pépinières d'entreprises\*\* qui accueillent des sociétés en cours de développement, l'apport de solutions aux chefs d'entreprise, telles que la recherche de locaux, et la dynamisation et l'aménagement des zones d'activités de l'agglomération.

\* Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République visant à renforcer les responsabilités régionales et intercommunales. Plus d'information sur [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)

\*\* Il existe quatre pépinières d'entreprises : le pôle mécatronique de Bezons, la pépinière de Sartrouville, de Montesson et l'Espace Arnold de Ville à Louveciennes. Plus d'infos

## Quels sont les atouts et faiblesses du territoire confirmés par ce bilan ?

**A. de B. :** le territoire de la CASGBS est très attractif, les écoles comme les infrastructures de transport sont de très bonne qualité. Nous y trouvons de nombreuses entreprises performantes, un vivier de compétences élevées, ainsi qu'un tissu associatif très dynamique réalisant un travail remarquable d'accompagnement et de soutien principalement à destination des PME, dont une aide au financement et à la création d'entreprise.

Cependant, une étude commanditée par la Caisse des Dépôts et Consignations a souligné une absence d'identification de notre agglomération comme un territoire de projets par nos partenaires économiques. Cet aspect doit être impérativement corrigé pour développer l'attractivité de notre territoire, conserver les entreprises qui y sont présentes et en attirer de nouvelles.

**P-F. V. :** Étant à proximité de la Défense, la CASGBS a été laissée un peu en dehors des pôles majeurs de développement économique de l'Île-de-France. Concernant la circulation, nous devons améliorer nos axes de communications qui restent encore déséquilibrés.

L'intercommunalité se caractérise aussi par un foncier assez cher, ce qui pousse les propriétaires de foncier à privilégier le logement. Ensuite, l'offre de structures de petites tailles apparaît aujourd'hui insuffisante pour accueillir des TPE et PME de type artisanat ou services à la personne. Et nous devons prendre en compte les nombreux besoins de rénovation des structures existantes.

## Quelles sont alors vos priorités pour 2018 ?

**A. de B. :** les dotations de l'État ne faisant que diminuer, notre priorité est de créer de la richesse par le biais de l'activité économique et de maintenir la fiscalité. Nous devons donc être capables de répondre aux besoins des entreprises présentes sur notre territoire et développer de l'immobilier pour en accueillir de nouvelles. Dans cette perspective, il est indispensable de créer de nouvelles zones d'activités, de procéder à la requalification, voire à l'extension de certaines zones existantes, et d'aménager les surfaces urbanisables de manière équilibrée entre l'activité économique et les logements.

Il devient donc urgent que la CASGBS se donne les moyens nécessaires pour développer le tissu économique local, de tirer partie des avantages du territoire afin de compenser les départs d'entreprises majeures comme Servier, GSK, Vinci ou encore le PSG, répondre efficacement aux demandes d'implantation et enfin, de faire face à la concurrence des territoires avoisinants.

**P-F. V. :** aider les propriétaires de foncier de nature industrielle ou économique à ne pas transformer leur foncier en logement est en effet l'une de nos priorités. Or la difficulté rencontrée est que la rentabilisation d'une surface est aujourd'hui meilleure avec le logement. C'est donc un équilibre subtil à obtenir entre les implantations de zones de développement économique et le logement ; travail qui doit se réaliser en coordination avec les maires des communes concernées. Et il ne faut pas non plus oublier de mettre en avant la qualité de vie du territoire comme facteur d'attractivité.

Avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui définit les orientations d'aménagement du territoire, les villes sont aujourd'hui encore décisionnaires. Mais pour combien de temps encore ? L'esprit général de la loi NOTRe est de confier le PLU à l'intercommunalité, ce qui est à mon sens une erreur car un maire devrait rester maître de son urbanisme.

---

## Soutenir l'esprit d'entreprise

L'intercommunalité bénéficie d'un tissu associatif complet dont les missions sont d'accompagner les jeunes entreprises naissantes ou les porteurs de projet dans leurs démarches de conception. Parmi ce réseau actif, une dizaine d'associations sont soutenues financièrement par la CASGBS. Voici quelques exemples.

## Aide à la création d'entreprise

Les partenaires de la CASGBS peuvent apporter un soutien lors processus de conception et de lancement d'une nouvelle activité économique ; de la simple évaluation du projet jusqu'à sa réalisation.



## GEBS

Créé en 2006, le Groupement des Entreprises des Boucles de Seine est le premier groupement des Yvelines avec plus de 430 entreprises adhérentes. Le GEBS contribue à l'amélioration de la performance des entreprises grâce à de nombreuses actions, promeut l'image de l'entreprise citoyenne notamment avec des actions auprès des jeunes.

En savoir + : [gebs.fr](http://gebs.fr)



## BGE Yvelines

Depuis 1993, BGE Yvelines accompagne et forme les porteurs de projets souhaitant renforcer leurs compétences pour créer, développer et pérenniser leur entreprise.

En savoir + : [bge78.f](http://bge78.f)

## Aide au financement

Soutenues par la CASGBS, ces associations peuvent accorder un prêt d'honneur, d'un montant variable, selon la nature du projet, qui peut servir de levier auprès des banques.



## Réseau Entreprendre 78

Association de chefs d'entreprise venant accompagner les créateurs et repreneurs, de façon strictement bénévole et sans prise d'intérêt. Les projets soutenus sont choisis en particulier par rapport à leur potentiel de création d'emploi.

En savoir + : [reseau-entreprendre.org](http://reseau-entreprendre.org)



## ADIE

L'ADIE est une association reconnue d'utilité publique qui aide les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise et leur propre emploi, grâce au microcrédit accompagné. Depuis 1989, l'ADIE a financé plus de 93 000 entreprises.

En savoir + : [adie.org](http://adie.org)



## AFACE Yvelines

Active depuis 32 ans, cette association est capable de mobiliser des fonds importants (20 000 à 100 000€) pour des projets d'envergure et générateurs d'emploi. De plus, elle s'est récemment adaptée pour offrir un service d'accompagnement complet pré et post création.

En savoir + : [aface.fr](http://aface.fr)

Il existe également de nombreuses associations, non subventionnées par la CASGBS, qui accompagnent

également les porteurs de projets.



C'est le cas de Pivod. Association reconnue d'intérêt général, dont les conseillers bénévoles ont tous une expérience de cadres ou de dirigeants d'entreprises, Pivod accueille, conseille et accompagne gratuitement tous les ans en moyenne 350 porteurs de projets et contribue à la création de plus de 100 entreprises.

En savoir + : [pivod-78.fr](http://pivod-78.fr)

## Croissy - Chiffres Clefs

### Tissu Économique

- 820 entreprises
- 94 créations d'entreprises dont 55 entreprises individuelles
- Sphère productive\*\* : 54% (Yvelines : 43%, île-de-France : 45%)
- Sphère présentielle\*\*\* : 45%

### Emploi

- Nombre d'emplois : 3 164
- Dont cadres : 29%, professions intermédiaires : 29%, employés : 24%, ouvriers : 12% et artisans, commerçants, chefs d'entreprises : 6%
- Sphère productive : 58% (Yvelines : 41%, île-de-France : 38%)

*Extrait de l'étude réalisée par Argo&Siloe en octobre 2017. Source INSEE*

\*\* Produits et services exportés hors du territoire

## CASGBS - Chiffres Clefs

### Le territoire

- 20 communes, + de 330 000 habitants, 23% de la population des Yvelines
- 23% de cadres (18% Yvelines, 14% en île-de-France)

### Tissu Économique

- + de 22 300 entreprises (48 entreprises de + de 50M€ de CA) soit + de 30 300 structures
- + de 3 250 créations d'entreprises, 40% des entreprises ont moins de 3 ans

### Le commerce, les transports, les services aux entreprises

73,3% des établissements, 53,6% des emplois, 73,8% des créations

### Les services à la population

14% des établissements, 32% des emplois, 11,7% des créations

### Emploi

- + de 100 000 emplois
- + 3% de croissance
- 9,5% de taux de chômage
- + 9,5% d'emplois salarié privé

Publié le 09 septembre 2018